

de Paris. « Je sais, disait à Marie ce savant évêque, je sais, ma chère Dame, que vous n'avez pas pour importune la multitude des pécheurs qui vous invoquent. Au contraire, toute votre joie est de prier pour les misérables et d'assister de votre intercession toujours agréée et toujours efficace ceux qui sont en danger de se perdre. Car vous savez, ô très douce Mère de Dieu, mieux que tous les hommes et que tous les Anges, combien votre Fils à jamais béni tient à cœur notre salut, et combien sa miséricorde le presse de nous sauver. Vous savez aussi quelle gloire lui revient du salut d'un pécheur. C'est pourquoi, puisque vous aimez la gloire de votre Fils, plus que toutes les créatures ensemble, je ne puis douter que leur réconciliation ne vous soit immensément chère et désirable... » (1).

« Or, poursuit l'évêque de Paris, insistant sur le rôle de médiatrice, que peut-on vous demander de meilleur que de remplir votre mission ? Qu'y a-t-il de plus digne d'une mère que de promouvoir la gloire de son Fils ; de plus digne de vous que de faire la fonction pour laquelle vous êtes Mère de Dieu ? Vous avez été élevée à cette très éminente dignité pour la même fin pour laquelle le Fils de Dieu s'est fait votre Fils, c'est-à-dire pour sauver les pécheurs, et les réconcilier avec son Père : car Dieu était en Jésus-Christ pour réconcilier le monde... Puisque c'est pour cela que votre Fils est venu dans le monde, il est très juste que vous, très douce Mère de Dieu, vous vous appliquiez avec une diligence extrême à ce pourquoi vous furent conférés le bonheur et la gloire d'être la

(1) Guilielm. Alvernus, ep. Paris. *De Rhetorica divina*, c. 18, t. I. Opp., pp. 357 et 358 (Paris, 1674).

Mère de Dieu, la Reine et la maîtresse du monde... D'autant plus que, s'il est permis de parler ainsi, vous êtes redevable aux pécheurs de tout de tout ce que vous avez de gloire, et même de votre divine maternité : car c'est à cause d'eux que tout cela vous a été donné.

« Donc, nul doute que vous ne leur deviez les secours qui leur sont nécessaires. Et ces secours que vous nous devez, vous ne les refuserez pas au misérable que je suis ; vous y ajouterez même de nouvelles faveurs, m'accordant au delà de ce que vous devez... Serait-ce donc à tort que toute l'Église des saints vous appelle son avocate et le refuge des misérables ? A Dieu ne plaise qu'une Mère de Dieu, après avoir donné au monde la source de toute miséricorde, refuse jamais le secours de sa miséricorde au plus grand des misérables... C'est en vain que nous crierons, si vous vous taisez ; nos paroles seront comptées pour rien devant votre Fils, si votre voix ne vient pas appuyer nos prières. Donc, ô glorieuse Mère de Dieu, que les entrailles de votre très bénigne miséricorde s'émeuvent en notre faveur ; de cette miséricorde incomparablement plus grande que tous mes vices et que tous mes péchés...

« Je vous en prie, n'alléguez pas mes iniquités qui je le confesse, me rendent indigne des secours de votre pitié, de tout regard de votre miséricorde. Car il n'est pas juste que vous preniez parti pour la justice contre moi ou contre personne autre : ce serait combattre pour la justice contre la miséricorde ; cette miséricorde, dis-je, à qui vous devez très certainement tout ce que vous avez de grâce, tout ce qui brille en vous de gloire, et, sur toutes choses, votre dignité de Mère de Dieu. Donc, à Dieu ne plaise que vous vous rangiez

du côté de la justice, ô très bénigne mère. Elle ne vous fait pas un devoir de vous opposer en aucune manière à la miséricorde de votre béni Fils, de qui vous sont venus tous vos privilèges; encore moins, à votre propre miséricorde qui vous est à gloire sur tous vos autres biens. C'est par votre miséricorde, en effet, que vous apparaissez surtout comme Mère de Dieu; principalement aux yeux des pécheurs et des misérables, à qui vous obtenez le pardon et la gloire. Aucune autre créature, en effet, que sa mère ne pourrait impétrer de votre béni Fils tant et de si grandes grâces. En quoi, assurément, il vous honore non pas comme sa servante, bien que vous le soyez, mais comme sa très véritable mère » (1).

Je n'ai parlé que des auteurs occidentaux; ce n'est pas que leurs frères d'Orient aient eu d'autres sentiments sur la miséricordieuse bonté de la Mère de Dieu. Leurs chants liturgiques, à défaut de tout autre témoignage, suffiraient à convaincre d'erreur un pareil soupçon. Ne peut-on pas lire dans leurs *Ménées* des prières comme celle-ci: « O vous uniquement aimée de Dieu, vous êtes un abîme débordant de miséricorde envers les hommes. Par cette miséricorde sans fond, absorbez mes péchés, et purifiez-moi des souillures dues à mon irréflexion. Ainsi délivré des maux causés par mes négligences, je célébrerai perpétuellement et vos grandeurs et vos bontés » (2).

Saint Joseph le confesseur en hérite encore, s'il est possible, sur ce qu'on vient de lire, dans cette humble

(1) Gualelm. Alvern., *Ibidem*. On pourrait lire encore sur le même sujet de très pieuses considérations dans Richard de Saint-Laurent, *de Laudibus B. M. V.*, l. iv, c. 22. Opp. Alberti M., t. XX, pp. 137-139.

(2) *Ex. Men.*, 11 avril., in *Vesper.*, de S. Mart. Antipat. *Pietas Mariana Graecor.*, auct. P. Wangnereck. P. 1, n. 337.

invocation qu'il fait à Marie: « Me voilà plongé dans un abîme de péchés... Je vous en conjure, donnez-moi le repentir, avec le pardon de mes fautes. Que tous soient dans la stupeur, en contemplant en moi les effets de votre surabondante miséricorde, l'océan sans fond de votre clémence, les trésors infinis de votre bonté » (1).

Il est donc bien vrai: la Mère de Dieu, notre mère à tous, est, par excellence, la Mère de miséricorde. Mère de miséricorde, parce qu'elle a été uniquement créée pour coopérer à la miséricorde qui nous sauve; mère de miséricorde, parce qu'en elle et par elle la miséricorde, jusque-là cachée dans le sein de Dieu, s'est revêtue de notre nature, afin de prendre avec elle le sentiment et l'expérience de notre misère; mère de miséricorde, parce qu'elle est par tempérament et par nature comme une émanation de l'éternelle miséricorde (2); mère de miséricorde, parce qu'elle a tout ce qui fait la miséricorde, l'amour, la compassion, la volonté de venir en aide à nos misères; mère de miséricorde enfin, parce que, d'après une ancienne et pieuse tradition, la Vierge elle-même aurait pris auprès de ses enfants ce titre béni de *Mère de miséricorde* que lui donne la sainte Église.

C'est ce que nous apprend saint Anselme dans l'une de ses plus touchantes prières à Marie. « Je me souviens, lui dit-il, et il m'est doux de me le rappeler, comment, un jour, désireuse de vous faire connaître aux malheureux comme leur unique secours, vous avez révélé votre nom mémorable à l'un de vos ser-

(1) *Ibid.*, 13 avril., post od. 3, de S. Martino papa, n. 340; col. n. 346, 347 etc.

(2) Cf. *Mariale* Adami, Perseniae abbat., cum notis, P. L. ccxi, 761.

viteurs qui touchait à son heure dernière. Vous daignâtes vous montrer à lui au milieu de ses angoisses. Me reconnais-tu ? lui dites-vous ; et comme il vous répondait d'une voix tremblante qu'il ne vous reconnaissait pas ; vous, Notre Dame, dans votre bonté, vous lui dites d'une voix douce et caressante : Eh bien ! Je suis la Mère de miséricorde. Nous donc, si misérables, si infortunés, auprès de qui pouvons-nous aller plus sûrement gémir sur nos calamités et nos misères qu'auprès de vous, puisque vous êtes en toute certitude et vérité la Mère de miséricorde ? Mère sainte, mère unique, mère immaculée, Mère de miséricorde, mère d'indulgence et de tendresse, ouvrez les bras de votre bonté compatissante, et recevez-y ce mort dans le péché » (1).

(1) S. Anselm. *Orat.* 49. P. L. CLVIII, 947, sq. Le même fait est signalé dans le beau traité de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie, (n. 36, P. L. CLIX, 316), et peut-être est-ce une des raisons qui firent jadis attribuer ce livre à saint Anselme. On trouve encore le même récit dans le traité de l'Incarnation, (c. 11, P. L. CLXXX, 37) composé par Hermann, abbé de Saint-Martin de Tournai. Hermann le donne comme tiré de saint Anselme. Celui-ci pourtant n'en est pas le premier narrateur. C'est dans la vie de saint Odon, deuxième abbé de Cluny, écrite par le moine Jean son disciple, qu'il apparaît, je crois, pour la première fois. On lit donc dans cette *vie* qu'un jour le saint, passant sur un territoire infesté de brigands, fut rencontré par un jeune homme appartenant à l'une de leurs bandes. Or, celui-ci, touché jusqu'au cœur de l'air de bonté de l'abbé Odon, se jeta tout à coup à ses pieds, le suppliant avec larmes d'avoir pitié de lui. Odon, après avoir constaté la triste profession du jeune homme, lui dit : « Allez ; corrigez d'abord vos mauvaises habitudes, et puis vous songerez à la vie monastique ». Et moi, répondit le voleur, puisque vous me rejetez, je retourne à la voie de la perdition ; mais Dieu vous redemandera mon âme.

Le saint, ému d'une miséricordieuse pitié, l'admit dans son monastère. Après quelques années d'une vie toute d'obéissance et de prière, le nouveau moine tomba gravement malade. Or, avant de rendre son âme à Dieu, il fit appeler son père, le saint abbé, pour lui faire un dernier aveu et réclamer un suprême pardon. L'aveu portait sur deux fautes : il avait donné sa tunique, et de plus il avait pris au célière une corde de crin. La tunique devait couvrir la nudité d'un pauvre ; quant à la corde, il s'en était serré le corps en punition de sa gourmandise, mais si étroitement qu'on ne put l'enlever sans arracher des lambeaux de chair. « Puis le mourant ajouta : Cette nuit, mon père, j'ai été comme élevé au ciel dans une vision. Une dame d'une majesté et d'une

Ce que Job, cet antique patriarche de l'Idumée, disait de lui-même, Marie peut se l'approprier mille

beauté sans pareilles s'est présentée devant moi, qui m'a dit : Me connais-tu ? — Non, Madame, ai-je répondu. Et elle a repris : Je suis la Mère de miséricorde. — Et moi j'ai dit : Madame, que voulez-vous que je fasse ? — Et elle : Dans trois jours, tu viendras ici, et à telle heure. Et le voleur pénitent mourut au jour et à l'heure prédite. Et de ce moment notre père, ajoute le narrateur, prit l'habitude d'appeler la bienheureuse Vierge Marie du nom de Mère de miséricorde ». *Vita S. Odonis, abbat. Cluniac. secundi, a Joanne monacho*, n. 20. P. L. CXXXIII, 71, sq.

S'il fallait en croire de pieuses traditions, la bienheureuse Vierge aurait daigné plus d'une autre fois prendre le même titre de Mère ou de Reine de miséricorde, auprès de ses fidèles serviteurs. Théodoric de Appoldia raconte du bienheureux Dominique qu'après avoir passé, suivant sa coutume, une partie de la nuit en pieuses veilles, dans l'église de son Ordre, à Sainte-Sabine, il entra dans le dortoir où les frères prenaient leur repos, et s'arrêta dans un coin pour prier. Or, en levant les yeux, il vit en face de lui trois vierges d'une admirable beauté ; mais celle du milieu l'emportait incomparablement sur les deux autres. L'une de ces dernières portait à la main un vase d'une grande richesse, plein d'eau bénite, et sa compagne présentait un aspersoir. Et la Reine, passant avec ses deux suivantes à travers le dortoir, aspergeait les frères et faisait sur chacun d'eux le signe de la croix. Alors, le bienheureux Dominique, se relevant de sa prière, alla au devant de la Reine jusqu'à l'endroit où était suspendue la lampe, et tombant à ses pieds il lui dit : Je vous conjure, Madame, de me dire à moi, votre serviteur, qui vous êtes... Et la Reine lui répondit : Je suis cette Reine de miséricorde que vous invoquez pieusement tous les jours, à la fin des vêpres. Et quand vous chantez : *Eia ergo, advocata nostra...*, je me prosterne devant mon Fils, priant pour la confirmation de votre Ordre. Et Dominique, rempli d'une filiale confiance : Quelles sont, demanda-t-il, les deux vierges, qui vous accompagnent ? Cécile et Catherine, répondit Marie. — J'ai tiré ce trait du P. Paciuchelli O. P. (*Excercitationes dormitantis animae... ad diligendam SS. Deiparam, Excitatio XI in Salve Regina*, p. 369, c. 1) ; et lui-même renvoie son lecteur soit à la Vie du B. Dominique par Théodoric (L. II, c. 13), soit aux Annales des Prêcheurs par Bzovius et Malvenda, ad a. 1218. On trouve aussi le récit dans les *Acta sanctorum*, 14 August., vie de S. Dominique, § 13, p. 583.

Saint Alphonse de Liguori, dans ses *Gloires de Marie*, rapporte également une apparition de la Sainte Vierge à un frère nommé Léodat, appartenant à la famille dominicaine, où cette divine mère, interrogée sur son nom, aurait répondu comme au voleur converti : Je suis la Mère de miséricorde. Les Annales des Prêcheurs (ad a. 1238) lui font dire : Je suis la Mère de Dieu.

Il me souvient d'avoir encore lu quelque chose de semblable dans les Révélations de sainte Brigitte : « Je suis la Reine du ciel et la Mère de miséricorde, lui disait un jour Marie ; je suis la joie des justes, et la porte qui donne accès aux pécheurs auprès de Dieu. Il n'est personne, si maudit soit-il, à qui ma miséricorde fasse défaut, tant qu'il vit sur cette terre... personne, à moins d'être absolument réprouvé, qui ne puisse en m'invoquant revenir à Dieu et trouver miséricorde » (*Revel.*

fois plus justement : « Dès mon enfance la miséricorde a cru avec moi ; avec moi elle est sortie du sein de ma mère » (1). Et cette miséricorde elle ne l'a pas laissée derrière elle, en s'élevant au séjour de la gloire. « Que peut désormais vous refuser la Mère de miséricorde, après qu'elle a bien voulu livrer son propre Fils pour nous délivrer de notre misère ? Qu'est-ce donc qu'elle ne

L. vi, c. 10). Et encore : « Tout le monde m'appelle Mère de miséricorde, et vraiment la miséricorde de mon Fils m'a faite miséricordieuse. C'est pourquoi, malheureux à jamais celui qui, le pouvant avec une si grande facilité, ne vient pas à la miséricorde. » (*Ibid.*, L. II, c. 23).

Finissons par un dernier trait. On le trouve dans le Recueil d'exemples, inséré par saint Alphonse à la fin de ses *Gloires de Marie*, sous le n. 33. Le saint renvoie comme à la source au P. Aurimma (*Affect.*, L. II, c. 8). Un écolier avait appris de son maître à redire souvent à la sainte Vierge : Je vous salue, ô Mère de miséricorde. Or, au moment de sa mort, la bienheureuse Marie se montrant à lui : Mon fils, lui dit-elle, ne me reconnais-tu pas ? Je suis cette Mère de miséricorde que tu as tant de fois saluée. A ces mots, le pieux enfant, étendant les bras vers elle, et le visage rayonnant d'un céleste sourire, expira doucement.

Dans tous ces récits c'est la bienheureuse Vierge qui se donne elle-même le titre de Mère de miséricorde. Voici maintenant une pieuse apparition où Jésus-Christ lui confirme la propriété de ce nom béni. Sainte Brigitte raconte d'elle-même qu'elle vit une fois la Mère de Dieu sollicitant de son Fils plusieurs grâces pour un malheureux bandit qui, parmi ses crimes, avait conservé quelque crainte des jugements de Dieu. Et Jésus-Christ de lui répondre : « Bénie soyez-vous, ma mère bien-aimée... Vos paroles ont pour moi la douceur du vin le plus délicieux ; elles me sont agréables au delà de tout ce qui se peut imaginer... Bénie soit votre bouche, bénies vos lèvres d'où procèdent toute miséricorde envers les malheureux pécheurs. C'est justement, qu'on vous appelle *Mère de Miséricorde*. Vous l'êtes en vérité : car vous ne dédaignez aucune misère et vous inclinez mon cœur à la pitié. Demandez donc ce que vous voulez ; ni votre charité ni vos demandes ne seront frustrées ». *Revelatt. S. Birgittae*, L. vi, c. 23, t. II, p. 38. (Romae, 1628).

Ces faits et ces visions sont-ils tous authentiques ? Je l'ignore, bien que je n'aie pas de raison positive de les rejeter. En tout cas, tant d'exemples et d'autres qu'on pourrait tirer indéfiniment d'une foule de Recueils, prouvent au moins cette vérité certaine : c'est que, toujours et partout, si grande et si profonde a été la croyance à la miséricordieuse et puissante bonté de Marie, que les témoignages les plus extraordinaires de cette bonté semblaient tout naturels. Ce que je dis des faits concernant la miséricorde de la B. Vierge, je le dirais de tant d'autres où brillent ses autres attributs maternels. Légendaires ou réels, ils sont une démonstration du pouvoir et de la tendresse infinie qu'ils nous révèlent en action : car ils n'auraient été ni si universellement racontés ni si simplement admis, si Marie n'était pas pour nous pécheurs, pour nous ses enfants, la mère qu'ils représentent.

(1) Job., xxxi, 18.

nous accordera pas dans sa béatitude, après nous avoir tant donné dans son affliction ? Elle s'est dépouillée de nos misères ; mais l'est-elle de sa miséricorde ? Elle n'a plus, il est vrai, la compassion mêlée de tristesse ; mais elle garde la compassion libre du cœur, la compassion prodigue de secours ». Ainsi fait-on parler Gerson dans ses commentaires sur le *Magnificat* (1).

Authentique ou non dans toutes ses parties, ce dont je n'ai pas su m'assurer, la pensée qu'il exprime est d'une vérité bien faite pour augmenter notre confiance en cette mère très miséricordieuse. De même, en effet, qu'elle a paru sur notre terre pour être l'instrument des divines miséricordes, elle est montée au ciel afin d'y continuer auprès de Dieu son ministère de miséricorde. Il en est d'elle comme de son Fils, Notre Seigneur. Si Jésus-Christ est retourné vers son Père, lui-même nous l'enseigne, c'est pour y prendre nos intérêts ; pour nous envoyer l'Esprit consolateur, nous préparer une place dans son royaume, être notre perpétuel avocat devant le Père, toujours vivant afin de toujours intercéder pour nous (2).

Voilà ce que l'Église et les Saints veulent que nous pensions de la très heureuse Vierge. Déjà, dans un des chapitres précédents, nous entendions les Pères grecs affirmer par leurs discours et dans leurs prières que tel était bien le but de son Assomption (3). Il serait aisé d'en multiplier les preuves. Écoutez plutôt cette oraison que les prêtres doivent réciter au

(1) Perdidit miseriam, numquid et misericordiam ? Perdidit passionem, numquid et compassionem ? Perdidit profecto passionem afflictivam, sed retinuit compassionem electivam. Voir la substance du texte, Tr. vi, t. IV, p. 316.

(2) Joan., xiv, 2, xvi, 17 ; I Joan., ii, 1 ; Hebr., vii, 25, etc.

(3) 1^{re} Partie, l. v, ch. 2, t. II, p. 341, suiv.

saint sacrifice, dans la vigile de l'Assomption de Marie : « Que la prière de la Mère de Dieu fasse agréer de votre clémence, ô Seigneur, les vœux que nous vous offrons : car vous l'avez transférée de ce monde, afin qu'elle intercède en toute confiance auprès de vous, pour nos péchés ». Ainsi le triomphe de notre mère et sa charge de miséricordieuse avocate vont de pair et se tiennent. Elle est Reine du ciel, mais c'est pour être encore plus Reine de miséricorde. L'Église du Christ n'a garde de l'oublier ; elle ose même le rappeler à son Époux, en même temps qu'elle en fait souvenir ses enfants : « *ut pro nostris peccatis apud Te fiducialiter intercedat* ; afin qu'elle intercède avec confiance auprès de vous pour nos péchés », lui dit-elle. Et nos Saints et nos docteurs le répètent à sa suite.

La terre, prêchait saint Bernard, a fait au ciel, dans l'Assomption de Marie, le plus beau des présents. « Mais elle aussi (devenue céleste) fera des présents à la terre. Et pourquoi ne donnerait-elle pas, puisque ni la puissance ne saurait lui faire défaut ni la volonté. N'est-elle pas la Reine du ciel et Reine toute miséricordieuse ; que dis-je ? n'est-elle pas la Mère du Fils unique de Dieu ? Rien assurément ne démontre mieux l'immensité de son pouvoir et de sa bonté ; à moins peut-être que le Fils de Dieu cesse d'honorer sa mère, ou que ces entrailles dans lesquelles la Charité, qui est Dieu, s'est reposée corporellement pendant neuf mois, ne se soient pas transformées en affection de miséricorde et de charité. Mais qui le pourrait croire » (1) ? Vers la même époque, un

(1) S. Bernard., *Serm. in Assumpt.* 1, n. 2, P. L. CLXXXIII, 415.

autre auteur ecclésiastique qu'on croit être Ecbert, abbé de Schönau, priait ainsi la sacrée Vierge : « O grande, ô débonnaire, ô très aimable Marie, vous ne pouvez être nommée sans échauffer le cœur, ni pensée sans réveiller les sentiments affectueux de ceux qui vous aiment. A peine avez-vous franchi les portes de notre mémoire, que la douceur dont vous êtes divinement imprégnée, nous embaume. Nous vous suivons donc, ô Notre Dame, vous criant de tout notre cœur : Aidez-nous, faites cesser notre opprobre.. Qui nous délivrera de nos maux ? La grâce de votre Fils, notre Sauveur ?... Mais qui donc est capable comme vous de l'attendrir sur nos misères ; vous qui reposez aujourd'hui dans les mystérieux embrassements de ce Fils bien-aimé, dans l'éternel midi ; vous qui jouissez de ses entretiens les plus familiers avec un cœur où déborde la plénitude de la joie » (1).

Loin donc que l'éloignement ait paralysé sa miséricorde, elle l'a faite au ciel plus active et plus efficace : « car, dit à ce sujet Léon XIII, il est impossible d'exprimer tout ce que sa protection a reçu d'amplitude et de vertu, depuis qu'elle a été élevée près de son Fils à ce faite de gloire, réclamé par sa dignité de mère et par la splendeur de ses mérites. C'est depuis lors surtout qu'elle nous assiste et veille sur nous comme une mère » (2) ; d'autant plus que sa félicité même, contrastant d'une manière si vive avec nos peines, ajoute encore à la compassion maternelle dont elle est touchée.

(1) *Ad B. Virginem sermo panegyric.*, P. L. CLXXXIV, 1013, sq.

(2) Léon XIII, *Encycl. Adjutricem populi* (5 sept. 1895).